



**Nations Unies**

**Dix-septième Conférence  
cartographique régionale  
des Nations Unies  
pour l'Asie et le Pacifique**

**Bangkok, 18-22 septembre 2006**

**Rapport de la Conférence**

Département des affaires économiques et sociales

**Dix-septième Conférence  
cartographique régionale  
des Nations Unies  
pour l'Asie et le Pacifique**

Bangkok, 18-22 septembre 2006

**Rapport de la Conférence**



Nations Unies • New York, 2006

### *Note*

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Les documents officiels de la dix-septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, qui s'est tenue à Bangkok du 18 au 22 septembre 2006, sont publiés en un seul volume, intitulé Rapport de la Conférence.

Les documents officiels des précédentes conférences cartographiques régionales des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique ont été publiés sous les cotes et les numéros de vente suivants : E/CONF.18/6 (numéro de vente : 55.I.29) et E/CONF.18/7 (numéro de vente : F.56.I.23) pour la première Conférence; E/CONF.25/3 (numéro de vente : 59.I.9) et E/CONF.25/4 (numéro de vente : 61.I.8) pour la deuxième Conférence; E/CONF.36/2 (numéro de vente : 62.I.14) et E/CONF.36/3 (numéro de vente : 64.I.17) pour la troisième Conférence; E/CONF.50/4 (numéro de vente : 65.I.16) et E/CONF.50/5 (numéro de vente : 66.I.3) pour la quatrième Conférence; E/CONF.52/4 (numéro de vente : E.68.I.2) et E/CONF.52/5 (numéro de vente : E.68.I.14) pour la cinquième Conférence; E/CONF.57/2 (numéro de vente : E.71.I.15) et E/CONF.57/3 (numéro de vente : E.72.I.20) pour la sixième Conférence; E/CONF.62/3 (numéro de vente : E.74.I.7) et E/CONF.62/4 (numéro de vente : E.74.I.25) pour la septième Conférence; E/CONF.68/3 (numéro de vente : E.77.I.12) et E/CONF.68/3/Add.1 (numéro de vente : E.78.I.8) pour la huitième Conférence; E/CONF.72/4 (numéro de vente : E.81.I.2) et E/CONF.72/4/Add.1 (numéro de vente : E/F.83.I.14) pour la neuvième Conférence; E/CONF.75/5 (numéro de vente : E.83.I.18) et E/CONF.75/5/Add.1 (numéro de vente : E/F.86.I.11) pour la dixième Conférence; E/CONF.78/4 (numéro de vente : E.87.I.13) et E/CONF.78/4/Add.1 (numéro de vente : E/F.88.I.18) pour la onzième Conférence; E/CONF.83/3 (numéro de vente : E.91.I.42) et E/CONF.83/3/Add.1 (numéro de vente : E/F.94.I.11) pour la douzième Conférence; E/CONF.87/3 (numéro de vente : E.94.I.19) pour la treizième Conférence; E/CONF.89/5 (numéro de vente : E.97.I.12) pour la quatorzième Conférence; E/CONF.92/1 (numéro de vente : E.01.I.2) pour la quinzième Conférence; et E/CONF.95/7 (numéro de vente : E.04.I.11) pour la seizième Conférence.

E/CONF.97/7

Publication des Nations Unies

Numéro de vente : \_\_\_\_\_

ISBN 92-1-200278-1

Copyright © Nations Unies 2006

Tous droits réservés

Imprimé par la Section de la reproduction

de l'Organisation des Nations Unies, New York



---

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Organisation de la Conférence . . . . .	1
A. Introduction . . . . .	1
B. Ouverture de la Conférence . . . . .	1
C. Participants . . . . .	1
D. Élection du Bureau . . . . .	1
E. Objectifs de la Conférence . . . . .	1
F. Adoption du règlement intérieur . . . . .	2
G. Adoption de l'ordre du jour . . . . .	2
H. Constitution de commissions techniques et élection des présidents . . . . .	2
I. Organisation des travaux de la Conférence . . . . .	3
J. Vérification des pouvoirs des représentants à la Conférence . . . . .	3
K. Documentation . . . . .	3
II. Session plénière . . . . .	4
III. Commission technique I : Système d'information géographique, télédétection et géodésie pour la gestion des catastrophes . . . . .	14
IV. Commission technique II : Renforcement des infrastructures de données spatiales et leur développement en Asie et dans le Pacifique . . . . .	15
V. Commission technique III : Données géospatiales fondamentales, y compris leur collecte, leur gestion et leur diffusion . . . . .	17
VI. Résolutions adoptées par la Conférence . . . . .	18
A. Liste des résolutions . . . . .	18
B. Textes des résolutions . . . . .	18
<b>Annexes</b>	
I. Ordre du jour provisoire de la dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique . . . . .	25
II. Liste des documents . . . . .	27
III. Liste des participants . . . . .	29



## Chapitre premier

### Organisation de la Conférence

#### A. Introduction

1. La dix-septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique s'est tenue à Bangkok, au Centre de conférence de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, du 18 au 22 septembre 2006. Elle a été convoquée en application de la décision 2004/304 du Conseil économique et social, en date du 23 juillet 2004.

#### B. Ouverture de la Conférence

2. M. Peter Holland (Australie), Président temporaire, a ouvert la Conférence et prononcé des paroles de bienvenue.

3. Des déclarations liminaires ont été faites par M. Paul Cheung, Directeur de la Division de statistique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, au nom du Secrétaire général et par M. Pathom Yamkate, Secrétaire permanent adjoint et Ministre thaïlandais des sciences et de la technologie.

#### C. Participants

4. Cent quatre-vingt-quatre représentants de 30 pays et de 10 institutions spécialisées et organisations scientifiques internationales, ainsi que 41 orateurs invités, ont assisté à la Conférence. La liste des participants figure dans le document E/CONF.97/INF.2.

#### D. Élection du Bureau

5. À sa 1<sup>re</sup> séance plénière, le 18 septembre 2006, la Conférence a élu son bureau par acclamation, comme suit :

*Président :*

M. Peter Holland (Australie)

*Vice-Président :*

M. Li Weisen (Chine)

*Rapporteur :*

M. Yaguchi Akira (Japon)

#### E. Objectifs de la Conférence

6. À la 1<sup>re</sup> séance plénière, le 18 septembre 2006, le représentant de la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU a fait une déclaration sur les objectifs de la Conférence.

## **F. Adoption du règlement intérieur**

7. À sa 1<sup>re</sup> séance plénière, le 18 septembre 2006, la Conférence a adopté son règlement intérieur provisoire tel qu'il figure dans le document E/CONF.97/2.

## **G. Adoption de l'ordre du jour**

8. À sa 1<sup>re</sup> séance plénière, le 18 septembre 2006, après la déclaration du Secrétaire, la Conférence a adopté son ordre du jour provisoire tel qu'il figure dans le document E/CONF.97/1, tel qu'il a été modifié. L'ordre du jour était ainsi libellé :

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la Conférence.
3. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation :
  - a) Examen et adoption du règlement intérieur;
  - b) Adoption de l'ordre du jour;
  - c) Constitution de commissions techniques et élection des présidents et autres membres des bureaux;
  - d) Organisation des travaux de la Conférence;
  - e) Vérification des pouvoirs des représentants à la Conférence.
4. Objectifs de la Conférence.
5. Rapport du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique (SIG) pour l'Asie et le Pacifique.
6. Rapports de la Conférence :
  - a) Rapports sur l'application des résolutions des conférences cartographiques régionales des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique;
  - b) Rapports de pays.
7. Contributions sollicitées.
8. Rapports des commissions techniques de la Conférence.
9. Examen des résultats de la Conférence.
10. Ordre du jour provisoire de la dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.
11. Adoption du rapport de la dix-septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.

## **H. Constitution de commissions techniques et élection des présidents**

9. À sa 1<sup>re</sup> séance plénière, le 18 septembre 2006, la Conférence a constitué les trois commissions techniques suivantes et élu leurs présidents :

Commission I : Système d'information géographique, télédétection et géodésie pour la gestion des catastrophes

*Président* : M. Sohn Bong-Gyun (République de Corée)

Commission II : Renforcement des capacités et développement des systèmes de données géospatiales en Asie et dans le Pacifique

*Président* : général Gopal Rao (Inde)

Commission III : Données géospatiales fondamentales, notamment leur collecte, leur gestion et leur diffusion

*Président* : M. Rudolph Matindas (Indonésie)

10. À sa 5<sup>e</sup> séance plénière, le 21 septembre 2006, la Conférence a élu M. Bas Kok (Pays-Bas) en remplacement du général Gopal Rao (Inde).

## **I. Organisation des travaux de la Conférence**

11. À sa 1<sup>re</sup> séance plénière, le 18 septembre 2006, la Conférence a approuvé le projet d'organisation de ses travaux tel qu'il figure dans le document E/CONF.97/1.

## **J. Vérification des pouvoirs des représentants à la Conférence**

12. À la 7<sup>e</sup> séance plénière, le 22 septembre 2006, le Président de la Conférence a fait savoir que, conformément à l'article 3 du règlement intérieur de la Conférence, les pouvoirs des représentants avaient été examinés et trouvés en bonne et due forme.

## **K. Documentation**

13. Une liste des documents présentés à la Conférence figure à l'annexe II du présent rapport.

## Chapitre II

### Session plénière

1. À sa 1<sup>re</sup> séance plénière, le 18 septembre 2006, la Conférence a entamé l'examen du point 5 de l'ordre du jour (Rapport du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique (SIG) pour l'Asie et le Pacifique). M. Peter Holland, Président temporaire de la Conférence, a fait des observations liminaires. Après les déclarations liminaires (voir sect. B du premier chapitre) et l'élection du Président et des autres membres du Bureau (voir sect. D du chapitre premier), M. Holland, Président du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique, a donné un aperçu des activités du Comité au cours des trois dernières années (2003-2006) (E/CONF.97/3), mettant en relief les réunions, la composition, la représentation et, d'une façon générale, la contribution du Comité, sous diverses formes, à l'infrastructure des données spatiales (IDS). Il a réaffirmé que le Comité était résolu à continuer de contribuer et d'agir dans le cadre des conférences cartographiques régionales des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique et a remercié sincèrement toutes les parties concernées qui avaient permis au Comité d'obtenir d'excellents résultats au cours des trois précédentes années.

2. À la même séance, M. Pengfei Cheng, Président du Groupe de travail du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique sur la géodésie régionale (Groupe de travail 1), a présenté trois projets importants, lancés en application des résolutions adoptées par la seizième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, tenue à Okinawa (Japon) du 14 au 18 juillet 2003, à savoir le Projet géodésique régional pour l'Asie et le Pacifique (APRGP), le projet relatif aux nouvelles techniques d'ajustement géodésique et paramètres de modification des points de référence et le projet relatif au géoïde régional et à la gravimétrie, chacun de ceux-ci ayant contribué à la création du réseau géodésique régional global. Compte tenu de l'importance de l'étude et du suivi des tremblements de terre et des tsunamis et de la diffusion des données relatives à l'échelle de marée, le rapport a insisté sur le renforcement des campagnes concernant le Projet géodésique régional pour l'Asie et le Pacifique et l'élargissement de la participation des États membres à ce projet (E/CONF.97/3/Add.1).

3. À la 1<sup>re</sup> séance également, M. Gholam Reza Fallahi, Président du Groupe de travail du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique sur les données fondamentales (Groupe de travail 2), a donné un aperçu des activités menées au cours des trois années précédentes (2003-2006) (E/CONF.97/3/Add.2). Deux des entreprises les plus importantes avaient concerné le projet relatif au Cadre des ensembles de données pour l'Asie et le Pacifique et au projet relatif à l'infrastructure des données spatiales pour l'Asie et le Pacifique (APSDI), pour lesquels des équipes spéciales avaient été créées et chargées d'entreprendre des activités spécifiques. Un projet pilote concernant la création d'un portail initial pour l'échange de données spatiales pour l'Asie et le Pacifique avait été lancé et un atelier sur la promotion de la création de nœuds d'échange de données géospatiales avait été organisé. Un projet spécial sur l'élaboration d'ensembles de données sans solution de continuité pour les zones touchées par le tsunami avait aussi été lancé.

4. Toujours à la même séance, M. Ian Williamson, Président du Groupe de travail du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique sur le cadastre (Groupe de travail 3), a fait rapport sur les activités du Groupe de travail depuis la seizième Conférence, tenue en 2003 (E/CONF.97/3/Add.3). En application de la résolution qui avait appelé à élaborer une fiche cadastrale normalisée et à approfondir la connaissance de la gestion du milieu marin, des plans de travail avaient été élaborés et exécutés. Ils portaient sur les trois composantes : fiche cadastrale, cadastre maritime et intégration des ensembles de données relatives à l'environnement construit (cadastral) et naturel (topographique) dans les initiatives d'infrastructures de données géospatiales nationales. Dans le cadre du troisième projet, un atelier international devait se tenir à Bangkok dans le cadre de la dix-septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.

5. À la même séance, M. Woo Sug Cho, Vice-Président du Groupe de travail du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique sur le renforcement institutionnel (Groupe de travail 4), a rendu compte d'un cours de brève durée organisé en octobre 2005 à Hyderabad (Inde) (E/CONF.97/3/Add.4). Ce cours, qui visait à sensibiliser les divers acteurs au rôle et au fonctionnement de l'infrastructure nationale des données spatiales, avait porté sur divers sujets, notamment la présentation, assortie d'une démonstration, du concept d'infrastructure des données spatiales et les aspects techniques, juridiques et financiers qui s'y rapportaient. Ce cours avait aussi été l'occasion de visiter des centres techniques et éducatifs indiens de premier plan.

6. Toujours à la même séance, M. Amor Laaribi, représentant la Division de statistique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, a présenté, au titre de l'examen du point 6 de l'ordre du jour (Rapports de la Conférence), un rapport (E/CONF.97/4), élaboré conjointement par la Division de statistique et le Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique, sur la suite donnée à chacune des cinq résolutions adoptées à la seizième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique. Des mesures avaient été prises par les groupes de travail du Comité permanent et des plans mis en œuvre.

7. À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 18 septembre 2006, la Conférence a entamé l'examen du point 7 de l'ordre du jour (Contributions sollicitées). M. Craig Williams, représentant le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), a prononcé un discours liminaire et présenté une communication intitulée « Disponibilité des données et interventions d'urgence : pas des bonnes décisions sans informations fiables » (E/CONF.97/6/IP.1). Ces données, qui sont si précieuses, notamment pour les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales chargés des secours d'urgence, ont été présentées comme indispensables à une évaluation précise des besoins urgents et à la prise des bonnes décisions favorisant les interventions rapides. La communication a porté sur les « p-codes » (p-codes) ou nomenclatures toponymiques des établissements et unités administratives d'un pays ou d'une région touchée, qui avaient fait la preuve de leur efficacité lors des catastrophes naturelles qui avaient récemment touché le Pakistan et l'Indonésie.

8. À la même séance, M. Milan Konecny, Président de l'Association cartographique internationale (ACI), a présenté une communication

(E/CONF.97/6/IP.2) intitulée « Renforcement des capacités pour le développement de l'information géographique : problèmes et facteurs déterminants », dans laquelle il a mis en relief la nécessité et l'importance du renforcement des capacités et donné un aperçu des approches fondamentales, des difficultés que connaissaient les pays en développement et des formes d'appui qui leur étaient offertes par l'Association. Les facteurs déterminants du développement de l'information géographique étaient les politiques, les ressources et la technologie, qu'il fallait mettre en œuvre dans le cadre d'une coopération renforcée entre tous les secteurs et tous les acteurs.

9. Toujours à la 2<sup>e</sup> séance, M. Stig Enemark, Vice-Président de la Fédération internationale des géomètres (FIG), a présenté une communication intitulée « Appuyer le développement institutionnel dans l'administration des biens fonciers » (E/CONF.97/IP.3), faisant observer que, dans la mesure où l'administration des biens fonciers était un processus et un cadre indispensables à la réalisation d'un développement durable, il fallait renforcer les capacités et le développement institutionnel en la matière, grâce, notamment, à l'élaboration et à l'adoption d'une politique et d'une approche globales de la gestion foncière.

10. À la même séance, M. Bas Kok, Président du Groupe de travail juridique et économique de l'Association de l'infrastructure mondiale de données spatiales, a présenté une communication intitulée « L'appui au renforcement des capacités de l'infrastructure mondiale de données spatiales » (E/CONF.97/6/IP.4), dans laquelle il a donné un aperçu des activités de l'Association en mettant l'accent sur les actions entreprises en matière de renforcement des capacités, notamment le Programme de dons, et sur les divers projets exécutés avec succès par le Groupe de travail juridique et économique. Pour faire face aux catastrophes naturelles qui prenaient de plus en plus d'importance dans la région Asie-Pacifique, un plan de travail conjoint de l'Association et du Comité permanent avait été proposé pour 2008.

11. À la même séance également, M. Fraser Taylor, Président du Comité directeur international de la cartographie mondiale, a fait une communication intitulée « Cartographie mondiale et gestion des catastrophes naturelles : l'importance de la participation et du partenariat dans la création de la Carte mondiale » (E/CONF.97/6/IP.5), dans laquelle il a présenté le concept, les progrès et la vision du projet et lancé un appel à l'élargissement de la participation et du partenariat. Il a également fait ressortir l'importance et la contribution attendue de la Carte mondiale en ce qui concerne les liens entre gestion des catastrophes naturelles et information territoriale.

12. À la même séance, M. John C. Trinder, premier Vice-Président de la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT), a présenté une communication intitulée « Les techniques de pointe en matière d'information spatiale pour la gestion des catastrophes naturelles » (E/CONF.97/6/IP.6), dans laquelle il a fait ressortir le rôle croissant des données spatiales dans la surveillance des séismes et l'évaluation des dégâts causés par les tremblements de terre qui frappent la région de façon récurrente et montré comment la photogrammétrie, la télédétection et les sciences de l'information spatiale pouvaient contribuer à la gestion des catastrophes naturelles et aux travaux de relèvement dans le cadre de la collaboration et de la coordination internationales.

13. À sa 3<sup>e</sup> séance plénière, le 19 septembre 2006, la Conférence a poursuivi l'examen de ce point de l'ordre du jour. M. Olaf Magnus Ostensen, Président du Comité technique 211 de l'Organisation internationale de normalisation sur

l'information géographique (ISO/TC211) a présenté une communication intitulée « La contribution des normes internationales à l'infrastructure des données spatiales et à la gestion des catastrophes naturelles » (E/CONF.97/6/IP.7), dans laquelle il a décrit l'interopérabilité comme un élément déterminant dans l'action internationale, notamment en matière de gestion de l'environnement et des catastrophes naturelles, pour lesquelles les normes étaient impératives. Il a mentionné la proposition de directive de l'Union européenne établissant une infrastructure d'information géographique dans la Communauté (appelée « INSPIRE ») et les perspectives qu'elle offrait. Il a également insisté sur la poursuite des efforts entrepris en matière de normalisation.

14. À la même séance, M. Bebas Purnawan, Coordonnateur du Groupe de travail 2 du Comité permanent, a présenté une communication intitulée « Vers la création d'un ensemble de données régionales pour les régions touchées par le tsunami » (E/CONF.97/6/IP.8). À la suite de la catastrophe sans précédent qu'avaient constituée le séisme et le tsunami qui avaient frappé la région, le Groupe de travail 2 du Comité permanent avait lancé, en collaboration avec le Projet sur les limites administratives du deuxième niveau (SALB) et le Comité directeur international de la cartographie mondiale (ISCGM), un projet prévoyant l'élaboration d'un ensemble de données sans solution de continuité pour les zones touchées, qui serait poursuivi de manière à couvrir l'ensemble de la région couverte par le Comité permanent. La communication a examiné le processus mis en œuvre à cet égard, les spécifications, les pays participants, les progrès accomplis et les actions à entreprendre.

15. Toujours à la même séance, M. Altaf Musani, de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a présenté une communication intitulée « Lancement de l'Atlas du Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale sur les risques associés aux catastrophes naturelles : volume 1 – Expositions aux risques naturels » (E/CONF.97/6/IP.9). Soucieux d'assurer une meilleure préparation face aux risques naturels avec l'aide des systèmes d'information géographique, le Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale avait lancé un projet visant à mettre au point un Atlas des risques associés aux catastrophes, qui serait publié en trois volumes. La communication a résumé le premier volume, intitulé « Exposition aux risques naturels », qui dénombrait cinq risques : inondations, glissements de terrain, chaleur, tempêtes de vent et séismes. L'auteur a proposé d'établir des liens avec d'autres initiatives afin d'approfondir l'échange de données entre les diverses parties prenantes.

16. À la même séance, M. Kemueli Masikerei, Président du Groupe des îles du Pacifique du Comité permanent a présenté une communication intitulée « Les îles du Pacifique et la planification préalable aux catastrophes » (E/CONF.97/6/IP.10), dans laquelle il a donné un aperçu des catastrophes naturelles qui frappent les îles du Pacifique et des efforts entrepris aux niveaux national et mondial pour les atténuer. Il a également recensé les problèmes à résoudre, notamment en ce qui concerne l'établissement de priorités, la gestion des projets, la collecte de données, la formation, les exercices, la planification, la législation et la sensibilisation et la préparation des communautés.

17. Toujours à la même séance, M. Luis Alegria, Vice-Président du Comité permanent de l'infrastructure de données géospatiales pour les Amériques (CP-IDEA), a présenté une communication intitulée « Le Comité permanent de l'infrastructure de données géospatiales pour les Amériques et les infrastructures

nationales et régionales de données spatiales dans les Amériques » (E/CONF.97/6/IP.11), dans laquelle il a donné un aperçu des activités du Comité permanent au cours des neuf années qui ont suivi sa création en 1997, conformément à une résolution adoptée par la Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques. Il a également cité les manifestations qui devaient se tenir, dont un atelier sur l'infrastructure des données spatiales et les besoins de l'Amérique latine et la neuvième Conférence internationale de l'Infrastructure mondiale des données géospatiales (GSD19), qui aurait lieu à Santiago en novembre 2006.

18. À la même séance, M. Ian Williamson, de l'Université de Melbourne (Australie), a présenté une communication intitulée « Une nouvelle vision de l'information spatiale » (E/CONF.97/6/IP.12), dans laquelle il a abordé un nouveau concept d'infrastructure de données spatiales évoluant vers le « iLand », système qui propose, sur l'Internet, des informations intégrées et interactives qui se substituent à la gestion foncière électronique dans le cadre de l'administration en ligne. Cette solution innovante permettait de faire face à la demande récente, de la part des administrations nationales d'informations plus précises, plus complètes et plus intégrées. Elle avait la capacité de transformer complètement le fonctionnement des organisations publiques et privées.

19. À la même séance également, M. Chaiwat Prom tong, du Département royal thaïlandais de cartographie, a présenté une communication intitulée « Déformation du réseau géodésique en Thaïlande due aux mouvements de la croûte terrestre » (E/CONF.97/6/IP.13). Le séisme du 26 décembre 2004, qui s'était produit en mer, au nord de Sumatra, avait donné lieu à des mouvements cosismiques et postsismiques importants dans l'ensemble de l'Asie du Sud-Est, ce qui avait entraîné une déformation importante du réseau géodésique en Thaïlande. Des campagnes menées au moyen du système de positionnement universel (GPS) avaient permis de déterminer les déplacements. On procédait également à la mise à jour du réseau déformé.

20. Toujours à la même séance, M. Shigeru Matsuzaka, du Geographical Survey Institute du Japon, a présenté une communication intitulée « L'expérience du réseau GPS au Japon et son utilité dans la gestion des catastrophes (E/CONF.97/6/IP.14), dans laquelle il a abordé le développement du Réseau GPS d'observation de la Terre (Geonet), qui est un réseau national étoffé composé de plus de 1 220 stations, et sa contribution à la gestion des catastrophes. Il a été proposé de mettre en œuvre un nouveau projet de surveillance visant à prévenir les catastrophes et à atténuer leurs effets dans la région Asie-Pacifique.

21. À la même séance, M. Samad Abu, du Département des levés et de la cartographie de Malaisie, a présenté une communication intitulée « Le séisme et le tsunami de 2004 à Sumatra : taux de déformation en Malaisie » (E/CONF.97/6/IP.15). Les déformations causées par les deux séismes qui ont touché Sumatra en décembre 2004 et mars 2005 avaient été importantes. Les données chronologiques enregistrées par les stations permanentes malaisiennes de 1999 à 2006 avaient été analysées pour déterminer les changements relatifs dans le temps et les implications en ce qui concernait les activités futures de levé et de cartographie.

22. À sa 4<sup>e</sup> séance plénière, le 19 septembre 2006, la Conférence a poursuivi l'examen du point 7 de l'ordre du jour. M. Chaerul Hafidin, de l'Agence nationale de coordination des levés et de la cartographie de l'Indonésie, a présenté une

communication intitulée « Surveillance de la déformation crustale en Indonésie : situation actuelle et prévisions » (E/CONF.97/6/IP.16), dans laquelle il a mis en relief l'importance de la surveillance et de l'élaboration continues de prévisions à court terme concernant les séismes et les tsunamis en Asie et dans l'océan Indien et dans les zones connaissant une activité sismique et volcanique importante. Il a également fait des propositions concernant des lieux d'observation permanente par GPS permettant de recueillir des données précises sur la déformation crustale.

23. À la même séance, M. Bill Shepherd, de l'Environmental Systems Research Institute (ESRI), a présenté une communication intitulée « Le rôle des services, des données et des portails des SIG dans la gestion, la planification, l'intervention et le relèvement lors de catastrophes naturelles » (E/CONF.97/6/IP.17), dans laquelle il a expliqué le fonctionnement des SIG et les raisons de leur efficacité à toutes les étapes de la gestion des catastrophes : planification, intervention et relèvement. Il a également donné des exemples d'utilisation à grande échelle et avec succès des SIG, notamment lors d'incendies ou de l'ouragan Katrina. Il a été souligné que les enseignements tirés de l'utilisation des SIG seraient précieux pour l'avenir.

24. À la 4<sup>e</sup> séance également, M. Kazuo Ohta, de l'Agence japonaise d'exploration de l'espace (JAXA), a présenté une communication intitulée « La mission ALOS et les activités connexes de la JAXA en appui à la gestion des catastrophes naturelles et au développement durable » (E/CONF.97/6/IP.18), dans laquelle il a donné des précisions sur le lancement du Satellite avancé d'observation de la Terre (ALOS) « Daichi » le 24 janvier 2006, ses objectifs, notamment en matière de cartographie et de gestion des catastrophes, les instruments de la mission, le concept de diffusion des données et d'autres services concernant les données. Il a également insisté sur les capacités uniques de ce satellite, qui pourrait faciliter la gestion des catastrophes à tous les niveaux.

25. À la même séance, M. Steve Ebener, du projet sur les limites administratives du deuxième niveau (SALB) de l'OMS, a présenté une communication intitulée « Disponibilité des données en Asie : où en est le SALB 10 mois après la réunion du Conseil d'administration du Comité permanent? » (E/CONF.97/6/IP.19). Ce projet a été lancé afin de permettre à chaque État Membre de l'ONU d'accéder librement aux tables des changements historiques et aux cartes de format SIG, ce qui est essentiel au début des actions de secours en cas de catastrophe. Les efforts se poursuivaient pour assurer, avec l'appui du Comité permanent, la couverture complète de la région Asie-Pacifique.

26. À la 4<sup>e</sup> séance également, M. Kartlos Edilashvili, de l'Agence mondiale de surveillance planétaire pour la réduction des risques sismiques (WAPMERR), a présenté une communication intitulée « L'expérience de la réduction des risques dans les pays en développement; exemples concrets » (E/CONF.97/6/IP.20). L'action de la WAPMERR est orientée sur la réduction des risques causés par les catastrophes naturelles et la planification des secours. À cet effet, la WAPMERR a adopté une méthode d'estimation des pertes en temps réel, qui a été présentée en temps réel après le séisme de Sumatra en mars 2005. En outre, l'accent a été mis sur l'élaboration de données unifiées et normalisées.

27. À la même séance, M. Wu Guoxiang, de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), a présenté une communication intitulée « Aperçu du programme et des activités de la CESAP concernant la réduction des risques grâce aux applications spatiales »

(E/CONF.97/6/IP.21). Des actions étaient en cours au niveau régional pour promouvoir la technologie spatiale et établir des réseaux dans ce domaine, grâce au Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement écologiquement rationnel et durable en Asie et dans le Pacifique (RESAP). S'appuyant sur les enseignements du passé, le Programme continuera d'élaborer et de mettre en œuvre divers mécanismes de coopération régionale visant à réduire les risques associés aux catastrophes naturelles grâce à l'utilisation de la technologie spatiale.

28. Toujours à la même séance, M. Jesper Moller, de l'UNICEF, a présenté une communication intitulée « Les applications géospatiales au service de la gestion des catastrophes et du développement durable » (E/CONF.97/6/IP.22). Le système universel de base de données DevInfo a été présenté en mettant l'accent sur son application avant et après une crise et sur son utilité pour gérer l'information liée aux objectifs du Millénaire pour le développement. L'harmonisation et la normalisation jouaient en effet un rôle important dans la diffusion en temps voulu de données de qualité dans des circonstances difficiles.

29. Toujours à la 4<sup>e</sup> séance, M<sup>me</sup> Elizabeth Seaman, du Ordnance Survey and Map Action du Royaume-Uni, a présenté une communication intitulée « Le rôle dynamique de l'information et des techniques relatives aux coordonnées géographiques dans un monde fragile » (E/CONF.97/6/IP.23), dans laquelle elle a passé en revue les informations nécessaires lors des diverses phases du cycle de gestion des catastrophes et le rôle des organisations cartographiques nationales et des organismes qui s'occupent de cartographie dans les situations d'urgence, citant en exemple les travaux de Map Action, organisation non gouvernementale internationale établie au Royaume-Uni. Un nouveau projet de recherche européen intitulé « Orchestra », qui vise à établir une architecture de l'information à l'appui de la gestion des risques, a été présenté.

30. Aucune séance ne s'est tenue le mercredi 20 septembre 2006 en raison de la fermeture du Centre de conférences de la CESAP.

31. À sa 5<sup>e</sup> séance, le 21 septembre 2006, la Conférence a décidé, compte tenu du grand nombre de communications prévues au titre du point 7 de l'ordre du jour, que celles-ci seraient présentées dans deux ateliers parallèles : l'Atelier 1 sur « L'utilisation de l'information géographique pour atténuer les effets des grandes catastrophes naturelles et réaliser un développement durable » et l'Atelier 2 sur « L'intégration des données relatives au cadre bâti et à l'environnement dans les initiatives nationales concernant les infrastructures des données spatiales ».

32. Dans le cadre de l'Atelier 1, le 21 septembre 2006, M. David Stevens, du Bureau des affaires spatiales de l'Organisation des Nations Unies (UNOOSA), a présenté une communication intitulée « Créer la plate-forme des Nations Unies pour l'information spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence » (E/CONF.97/6/IP.24). S'agissant de la mise en œuvre de cette plate-forme, la communication a mis en relief les lacunes actuelles, ainsi que l'apport des organismes cartographiques nationaux. Elle a notamment fait ressortir les points ci-après : a) il existait peu de mécanismes permettant de diffuser les données rapidement; b) pour faciliter la diffusion des données, il fallait renforcer les liens entre les bases de données thématiques spécialisées et l'infrastructure nationale des données spatiales, tout en tenant compte des normes internationales actuelles concernant les données; c) il faudrait mettre en place un portail Web afin que les

utilisateurs puissent localiser les données et les réseaux d'excellence et l'aide qu'ils peuvent y trouver; d) il faudrait réduire les coûts de l'imagerie satellitaire, notamment lors des catastrophes; e) il faudrait élaborer des normes pour l'extraction de l'information provenant de l'imagerie satellitaire.

33. Dans le même atelier, M. John Trinder, de la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT), a présenté une communication intitulée « Recenser les indicateurs de viabilité au moyen de la télédétection » (E/CONF.97/6/IP.26). Pour suivre et évaluer les progrès du développement durable, il fallait élaborer des indicateurs d'alerte rapide. La technologie de la télédétection pouvait permettre de produire certains indicateurs concernant les changements dans la biomasse, l'évolution de l'utilisation des terres et du couvert végétal et les estimations de récoltes agricoles. L'expérience canadienne concernant l'élaboration d'indicateurs a été présentée et l'accent a été mis sur le rôle des organismes cartographiques nationaux dans la mise en place d'une politique en matière de droits d'auteur, de protection des informations personnelles et de données classées dans le cadre de l'utilisation de données spéciales comme indicateurs.

34. Toujours dans le même atelier, M. Naoki Minamiguchi, du Bureau régional de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour l'Asie et le Pacifique, a présenté une communication intitulée « L'utilisation de données géospatiales pour la surveillance et l'évaluation de l'insécurité alimentaire et de la sécheresse au moyen du Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR) et du Système d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité (SICIAV), de la FAO » (E/CONF.97/6/IP.27). Le SMIAR fonctionne depuis près de 20 ans en utilisant les images satellitaires à basse résolution et à haute fréquence transmises par un satellite placé en orbite. Le SICIAV a été lancé sur la base des enseignements tirés du SMIAR. Son application, dans la région asiatique notamment, a été expliquée, de même que la technologie de la télédétection, notamment la persistance des nuages froids (CCD), qui sert à estimer la pluviométrie, et l'Indice de végétation normalisée (NDVi), qui permet d'estimer le volume des récoltes.

35. Au cours du même atelier, M. Wang Liang, de l'Académie chinoise de levé et de cartographie, a présenté une communication intitulée « De la création et des applications des systèmes d'information spatiale touchant aux catastrophes naturelles dans les organismes publics » (E/CONF.97/6/IP.30), dans laquelle il a abordé le système d'information spatiale touchant aux catastrophes naturelles que le Gouvernement chinois a mis en place pour recueillir, en temps voulu, des informations globales sur les catastrophes naturelles et faciliter la prise de décisions en connaissance de cause. Ce système s'appuie sur des données de base telles que des cartes topographiques, des modèles d'élévation numérique, des noms géographiques, des images satellitaires et des cartes en format matriciel à l'échelle 1/50 000 (seulement pour les zones étendues). Le système, dont la qualité et les fonctions ont été améliorées, répond aux besoins du gouvernement central.

36. Au cours de l'atelier 1 également, M. Vladimir S. Tikunov, Vice-Président de l'Association cartographique internationale (ACI), a présenté une communication intitulée « Le système d'information géographique au service de l'élaboration de scénarios sur les processus démographiques mondiaux (le développement durable de la Russie : étude de cas) » (E/CONF.97/6/IP.31), dans laquelle il a mis l'accent sur la nécessité de disposer d'informations géographiques de type atlas, qui peuvent être

utilisées pour produire des indicateurs du développement durable. Les indicateurs démographiques revêtaient une importance particulière car la taille et l'accroissement de la population étaient des variables fondamentales. Il a également présenté un ensemble de cartes démographiques dynamiques d'un type nouveau montrant les divers scénarios de façon à la fois intéressante et documentée.

37. Dans le même atelier, six autres communications sur le développement et l'utilisation des informations géographiques ont été présentées par MM. Saranpong Pramsane, du Département royal thaïlandais de cartographie (E/CONF.97/6/IP.32); Muhammad Shafiqul Islam, du Département bangladais de cartographie (E/CONF.97/6/IP.33); Gholam Reza Fallahi, du Centre national de cartographie de la République islamique d'Iran (E/CONF.97/6/IP.34); Hiromichi Maruyama, du Geographical Survey Institute du Japon (E/CONF.97/6/IP.35); Milan Konecny, de l'Association cartographique internationale (ACI) (E/CONF.97/6/IP.36) et Bebas Purnawan de l'Agence nationale indonésienne de coordination des levés et de la cartographie (BAKOSURTANAL) (E/CONF.97/6/IP.37). Les représentants de ces cinq organismes cartographiques nationaux ont abordé les statuts, les stratégies, les questions institutionnelles, les activités, les partenariats régionaux et mondiaux et le rôle de ces organismes participant à l'élaboration et à l'utilisation des informations géographiques pour la gestion des catastrophes, tandis que l'ACI a réaffirmé la nécessité de disposer d'informations géographiques et cartographiques mobiles et adaptables pour assurer l'alerte rapide et la gestion des crises.

38. Dans l'atelier 2 qui se tenait au même moment, le 21 septembre, M. Ian Williamson, Président du Groupe de travail 3 du Comité permanent et M. Abbas Rajabifard, Coordonnateur des travaux du Groupe de travail 3, ont présenté une communication intitulée « Intégration des données relatives à l'environnement construit et naturel dans les initiatives d'infrastructures de données géospatiales nationales » (E/CONF.97/6/IP.38 et IP.39), dans laquelle ils ont abordé l'historique, les plans, les résultats et la méthodologie du projet, qui vise principalement à élaborer un modèle et un cadre d'intégration des données, ainsi que les instruments qui s'y attachent. L'atelier a été organisé pour examiner l'intégration des données dans la région et recenser les problèmes posés, les similarités et les différences relatives à tous les aspects de cette entreprise entre les divers pays concernés.

39. Dans le même atelier, M. Hossein Mohammadi, de l'Université de Melbourne, a présenté une communication intitulée « Élaboration d'un cadre et d'instruments connexes pour l'intégration d'ensembles de données spatiales provenant de sources diverses » (E/CONF.97/6/IP.44), dans laquelle ils ont proposé un cadre de recherche visant à mieux comprendre les questions relatives à l'intégration de données provenant de sources diverses, qui sont cause de graves incohérences aux niveaux institutionnel et opérationnel. Le cadre et les instruments définis constituaient un environnement propice à l'utilisation la plus rationnelle des données.

40. Dans le cadre de l'atelier 2 également, sept rapports nationaux relatifs à l'Infrastructure des données spatiales et aux activités d'intégration ont été présentés comme suit : pour le Danemark : M. Stig Enemark, de l'Université d'Aalborg (E/CONF.97/6/IP.40); pour le Japon : M. Kazuhiko Akeno, du Geographical Survey Institute (E/CONF.97/6/IP.41); pour l'Australie : M. Andrew Binns, de l'Université de Melbourne (E/CONF.97/6/IP.42); pour la Malaisie : M. Ahmad Fauzi bin Nordin, du Département des levés et de la cartographie de Malaisie (E/CONF.97/6/IP.43); pour Brunei Darussalam : Hj Mohd Jamil bin Hj Mohd Ali, du Survey Department

de Brunei Darussalam (E/CONF.97/6/IP.45); pour l'Indonésie : M. Arief Syafi', du BAKOSURTANAL (E/CONF.97/6/IP.46) et pour la Nouvelle-Zélande : M. Stephen D. Walsh, du Land Information de Nouvelle-Zélande (E/CONF.97/6/IP.47). Chaque rapport national a recensé les problèmes techniques et non techniques à résoudre et les défis qui se posaient et présenté la situation actuelle et les projets futurs en matière d'intégration. Les Philippines et Singapour ont chacun présenté les actions entreprises sur la base d'un modèle d'intégration élaboré par le Groupe de travail 3 du Comité permanent dans le cadre des études de cas internationales.

41. Après la levée de la 6<sup>e</sup> séance plénière, le 21 septembre, les commissions techniques I, II et III se sont réunies parallèlement et ont examiné diverses questions ainsi que les textes des projets de résolution devant être soumis à la Conférence, réunie en séance plénière, pour examen et adoption.

42. À sa 7<sup>e</sup> séance, le 22 septembre, la Conférence a examiné le point 8 de l'ordre du jour (Rapports des commissions techniques de la Conférence). Le Vice-Président de la Commission I, M. John Trinder, le Président de la Commission II, M. Bas Kok (Pays-Bas), le Président de la Commission III, M. Rudolf Matindas (Indonésie), ont fait rapport oralement sur les travaux de leurs commissions respectives et présenté les projets de résolution, qui ont été distribués sous forme de documents officiels. La Conférence a décidé d'inclure les rapports des trois commissions dans son rapport final (voir chap. III, IV et V).

43. À la même séance, la Conférence a examiné les projets de proposition des commissions et adopté cinq projets de résolution (voir chap. VI, résolutions 1 à 5).

44. À la 8<sup>e</sup> et dernière séance de la Conférence, le 22 septembre, le débat sur les projets de proposition restants s'est poursuivi. Les deux projets de résolution restants ont été adoptés par consensus (voir chap. VI, résolutions 6 et 7).

45. À la même séance, le représentant de la Fédération de Russie a fait une déclaration concernant la vingt-troisième Conférence cartographique internationale, qui se tiendra à Moscou en 2007.

46. Toujours à la même séance, M. John Trinder, de la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT) a fait une déclaration à l'occasion de l'examen du point 9 de l'ordre du jour (Examen des résultats de la Conférence).

47. À la même séance, après avoir entendu une déclaration du représentant de l'Australie, la Conférence a adopté l'ordre du jour provisoire de la dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, qui a été diffusé sous forme de document officiel (voir annexe I).

48. À la 8<sup>e</sup> séance également, la Conférence a adopté au titre du point 11 de son ordre du jour, le projet de rapport, diffusé sous forme de document officiel, tel que présenté par le Rapporteur, M. Yaguchi Akira (Japon), et a autorisé celui-ci à en établir la version définitive.

49. À la même séance, le Président de la Conférence, M. Peter Holland, a fait une déclaration, puis a annoncé la clôture de la dix-septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.

## Chapitre III

### **Commission technique I : Système d'information géographique, télédétection et géodésie pour la gestion des catastrophes**

À sa 7<sup>e</sup> séance plénière, le 22 septembre 2006, la Conférence a examiné le point 8 de l'ordre du jour (Rapports des commissions techniques de la Conférence). John Trinder (Société internationale de photogrammétrie et de télédétection), Vice-Président de la Commission technique I, a présenté un rapport sur les travaux de la Commission (Système d'information géographique (SIG), télédétection et géodésie pour la gestion des catastrophes). Les travaux de cet organe ont porté sur les sujets suivants :

a) Examen d'un exposé de Gottfried Konecny (Allemagne) décrivant les contributions importantes apportées par l'Allemagne à la gestion des catastrophes, parmi lesquelles la communication de vastes ensembles de données après le tsunami de décembre 2004;

b) Examen des vues sur les recommandations à l'intention du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique présentées par John Manning (Australie);

c) Examen des points ci-après :

i) Surveillance continue par GPS des mouvements de l'écorce terrestre et prévision des séismes;

ii) Applications de la télédétection en coopération avec les Perspectives mondiales en matière d'environnement (GEO) du PNUE et le Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (SPIDER);

iii) Techniques russes/chinoises de prévision des séismes;

iv) Changement du niveau de la mer résultant du réchauffement de la planète qui affecte la région Asie/Pacifique;

v) Moyen de recevoir des données de télédétection dans la région des îles du Pacifique;

vi) Données spatiales consultables en ligne concernant la gestion des catastrophes;

vii) Renforcement des capacités pour le SIG, la télédétection et la géodésie;

viii) Données satellitaires ALOS;

d) Examen des projets de résolution soumis à la Conférence, pour adoption, qui orienteraient les travaux du Groupe de travail I entre la dix-septième et la dix-huitième session de la Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.

## Chapitre IV

### **Commission technique II : Renforcement des infrastructures de données spatiales et leur développement en Asie et dans le Pacifique**

1. À la 7<sup>e</sup> séance plénière, le 22 septembre 2006, Bas Kok (Pays-Bas), Président de la Commission technique II [Renforcement des infrastructures de données spatiales et leur développement en Asie et dans le Pacifique (SDI)], a présenté un rapport oral sur les travaux de cet organe, lesquels portaient sur les sujets suivants :

a) Questions concernant le renforcement des SDI et leur développement en Asie et dans le Pacifique, et élaboration de résolutions qui seraient présentées à la Conférence, pour adoption;

b) Questions dépassant le cadre du renforcement des capacités qui n'avaient pas été examinées par d'autres commissions techniques. En fait, la Commission II a examiné une résolution qui a peut-être empiété sur d'autres domaines et décidé que la question des chevauchements pourrait être examinée en séance plénière;

c) Trois projets de résolution émanant des délibérations; deux proposés par le Groupe de travail 3 du Comité permanent (sur le cadastre) et un portant sur les travaux du Groupe de travail 1 du Comité permanent (sur la géodésie régionale) et du Groupe de travail 2 (sur les données fondamentales régionales). Les résolutions résultaient de l'examen préalable et des délibérations des personnes qui les avaient proposées. Elles n'étaient pas le fruit de décisions impulsives, ayant leur base et leur raison d'être. Elles ont été acceptées lors d'une réunion de la Commission II et ont ensuite été présentées en plénière pour examen.

2. La première résolution concernait l'administration marine. À ce sujet :

a) Elle était en fait le résultat de l'Atelier international sur l'administration marine du Groupe de travail 3 du Comité permanent, tenu en Malaisie en 2004;

b) La Commission II a souligné que le cadastre ne s'arrêtait pas au bord de l'eau et qu'il existait un continuum entre la terre et la mer ou les espaces marins. Il était donc important d'inclure le développement d'une composante relative à l'administration marine en tant que partie intégrante d'une SDI homogène couvrant à la fois les juridictions terrestre et maritime. Cela constituait l'essence de la première recommandation;

c) La Commission II a en outre estimé que le Groupe de travail 3 devait poursuivre ses travaux sur le cadastre marin et considéré de ce fait qu'il devait continuer à examiner les questions relatives au cadastre marin, aux SDI marines et à la dimension spatiale de l'administration marine et de la gestion des océans. Considérant que les États Membres devraient fournir beaucoup plus d'informations sur les pratiques relatives au cadastre marin, la Commission II a également estimé qu'il fallait continuer à les encourager à achever le modèle de cadastre marin qui avait été publié à l'adresse du site Web donné dans la résolution proposée.

3. La deuxième résolution :

a) Reflétait l'accent mis par la Commission II sur la nécessité pour le Comité permanent d'avancer et de souscrire à l'idée de promouvoir les intérêts des gouvernements en ce qui concerne l'exécution de leur responsabilité en matière de

développement durable. À ce sujet, il faudrait souligner la nécessité pour les SDI d'appuyer une administration spatialisée afin de recevoir un soutien approprié de l'administration elle-même;

b) La résolution a tenu compte des importantes décisions prises antérieurement dans le cadre de diverses instances, notamment à la seizième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique et à la huitième Conférence cartographique régionale pour les Amériques, où il a été reconnu qu'il était nécessaire d'intégrer les ensembles de données sur l'environnement naturel et bâti, indépendamment des difficultés et des avantages de cette opération;

c) La Commission II a estimé que les textes issus de l'Atelier de la dix-septième Conférence cartographique régionale sur l'intégration des données devraient être pris en compte afin de servir de base à la formulation des recommandations contenues dans la résolution. De ce fait, il a été pris note des deux documents issus de l'Atelier : indiquant que i) l'intégration joue un rôle important dans le règlement des problèmes du monde réel; et ii) les SDI servent de base appuyant une administration dotée de capacités spatiales.

4. Dans la première recommandation issue des délibérations de la Commission II, les pays membres ont été encouragés à examiner plus en détail les questions relatives à l'intégration des données et questions connexes. Ayant acquis une bonne connaissance de ces questions, les pays seraient en mesure de poursuivre la mise en place de la plate-forme nécessaire pour appuyer une administration spatialisée et de mettre au point les SDI requises pour poursuivre leur appui.

5. La Commission II a également recommandé que le Comité permanent aide les nations membres à mettre en place des SDI ou à reconfigurer celles qui existent déjà et que cette opération soit effectuée en examinant le concept et les questions connexes.

6. Le troisième projet de résolution examiné par la Commission II concernait la gestion des catastrophes. Il y était indiqué ce qui suit :

a) Les catastrophes qui s'étaient produites dans la région Asie/Pacifique exigeaient une aide et un appui de diverses organisations, y compris des données qui faciliteraient la prise de décisions, indépendamment de la planification des efforts de secours;

b) La résolution proposée devrait donc porter sur la nécessité d'encourager la collaboration entre toutes les parties concernées, de sorte que les ensembles de données requis soient prêts et transmis immédiatement pour la gestion des catastrophes;

c) Cela nécessiterait une collaboration entre les Groupes de travail 1 et 2 et le Comité permanent ainsi qu'avec l'Organisation internationale de normalisation/Commission technique 211 (ISO/TC 211) (Comité directeur international de la cartographie mondiale) et avec l'OMS. La Commission II a par ailleurs considéré que le Comité permanent devrait encourager les initiatives visant à renforcer les capacités concernant l'exploitation des données.

## Chapitre V

### **Commission technique III : Données géospatiales fondamentales, y compris leur collecte, leur gestion et leur diffusion**

1. À la 7<sup>e</sup> séance plénière, le 22 septembre 2006, Rudolf Matindas (Indonésie), Président de la Commission technique III (Données géospatiales fondamentales, y compris leur collecte, leur gestion et leur diffusion), a présenté un rapport oral sur les travaux de cet organe, lesquels portaient sur les sujets suivants :

a) Encourager l'appui des États membres de la région Asie/Pacifique à la Carte mondiale et aux projets sur les limites administratives du deuxième niveau du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique (SALB) par la fourniture de données géospatiales et d'informations connexes, si nécessaire;

b) Tirer parti de la mise au point d'informations géographiques et d'une SDI au Timor-Leste;

c) Demander à tous les gouvernements des pays de la région Asie/Pacifique de continuer à appuyer les bases de données géographiques nationales;

d) Nécessité de gérer de manière appropriée le volume de données de télédétection extraites par les instituts cartographiques nationaux et autres organisations collectant des données géographiques.

2. Après un bref examen de chaque sujet, trois projets de résolution ont été examinés et soumis en plénière pour examen et suite à donner.

## Chapitre VI

### Résolutions adoptées par la Conférence

#### A. Liste des résolutions

1. Atténuation des effets des catastrophes de grande ampleur
2. Géodésie régionale
3. Administration marine
4. Appui aux infrastructures de données spatiales
5. Données fondamentales
6. Infrastructure de données spatiales du Timor-Leste
7. Dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique

#### B. Textes des résolutions

##### 1. Atténuation des effets des catastrophes de grande ampleur

*La Conférence,*

*Ayant à l'esprit* le fait que les décideurs doivent utiliser plus efficacement les géo-informations en vue du contrôle, de l'évaluation et de la gestion des catastrophes, et la nécessité d'améliorer la prise de décisions concernant l'environnement et le développement durable, et considérant les difficultés résultant de l'insuffisance des ressources des offices cartographiques nationaux,

*Recommande* que :

a) Le Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique, les offices cartographiques nationaux et les organisations participant à l'exploitation des géo-informations prennent les mesures suivantes :

- i) Collecter et fournir des géo-informations sur les zones sinistrées;
- ii) Appliquer les meilleures pratiques en ce qui concerne la mise au point de bases de données géographiques appropriées et leurs applications;
- iii) Utiliser des images de télédétection avec d'autres ensembles de données dans les applications régionales;
- iv) Coordonner leurs activités en vue de promouvoir une utilisation plus large des géo-informations pour la surveillance et la gestion des catastrophes avec le Comité directeur international de la cartographie mondiale et les activités des Nations Unies, en particulier celles relatives au Programme des Nations Unies pour l'exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de la gestion des catastrophes et des interventions d'urgence (SPIDER) menées par le Bureau des affaires spatiales de l'ONU, l'accès au satellite d'observation de la Terre ALOS et à de nouvelles sources d'images de télédétection, l'examen des technologies relatives au portail géospatial sur les

plates-formes mobiles et l'information des pays sur l'existence et l'utilisation de données spatiales consultables en ligne pour la gestion des catastrophes;

v) Envisager d'obtenir des fonds supplémentaires auprès des organismes donateurs pour la préparation en prévision des catastrophes, l'atténuation de leurs effets et leur gestion, notamment à l'appui des activités des offices cartographiques nationaux;

b) Les organismes exploitant des géo-informations, comme le Comité directeur international de la cartographie mondiale, collaborent avec des initiatives régionales et mondiales, comme les divers programmes des Nations Unies et le Groupe sur l'observation de la Terre (GEO), qui utilisent ces informations et encouragent leur utilisation;

c) Les organisations actives dans le domaine de la géo-information, comme l'Association cartographique internationale, la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection, et d'autres membres du Conseil commun des sociétés d'informations géospatiales, encouragent les décideurs à utiliser des géo-information et les sensibilisent à leurs avantages;

d) Le Comité permanent examine la mise au point de mécanismes appropriés afin de permettre aux représentants de pays en développement d'assister à un atelier sur le contrôle des risques de séisme et de tsunami lors de la réunion du Comité permanent-Association mondiale des infrastructures de données spatiales qui se tiendra à Fidji en 2008.

## 2. Géodésie régionale

*La Conférence,*

*Considérant* qu'il est essentiel de mettre en place un réseau géodésique homogène en tant que base de l'infrastructure de données spatiales pour la région de l'Asie et du Pacifique, et des activités géodésiques concernant la gestion des catastrophes de la région,

*Notant* les progrès réalisés par le Groupe de travail sur la géodésie régionale relevant du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique dans la mise en place d'un cadre géodésique régional précis en tant que base d'une infrastructure spatiale régionale,

*Considérant* que le Plan d'application décennal du Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOS), approuvé par plus de 60 pays au troisième Sommet sur l'observation de la Terre tenu à Bruxelles en 2005, progresse,

*Notant* la fréquente survenance de catastrophes naturelles causées notamment par des séismes, des éruptions volcaniques et des tsunamis dans la région,

*Consciente* de la nécessité de mettre en place un cadre géodésique dans la région de l'Asie et du Pacifique afin de contribuer à la mise en œuvre du programme relatif à la prévention des catastrophes et à l'atténuation de leurs effets par le transfert de technologies appropriées et des échanges d'informations,

*Ayant à l'esprit* les ressources financières limitées, ainsi que les matériels et connaissances spécialisés limités en ce qui concerne l'observation et le traitement des données géodésiques acquises,

*Recommande* de maintenir et de renforcer le cadre géodésique régional par l'intégration des réseaux géodésiques nationaux et des liens appropriés avec les cadres de référence mondiaux au cours des trois prochaines années en poursuivant des activités suivantes :

a) Renforcement de l'infrastructure géodésique régionale afin qu'elle puisse contribuer à la surveillance, à l'alerte et aux activités de reconstruction après une catastrophe par l'observation en coopération des déformations de l'écorce terrestre et des mouvements des plaques, et des échanges d'informations, y compris sur les réseaux de marégraphie et le placement de systèmes de positionnement mondial à des sites clefs;

b) Facilitation du transfert de technologies liées au Système de positionnement mondial vers les pays qui en ont besoin par des campagnes d'observation annuelles, ainsi que par la mise au point et l'échange de techniques d'analyse dans le cadre des activités d'atelier géodésiques mentionnées ci-après;

c) Promotion de l'application de nouvelles techniques d'ajustement géodésique et paramètres de modification des points de référence pour l'intégration des données spatiales régionales et le géocodage des informations cadastrales et statistiques;

d) Interaction avec les Commissions I et II de l'Association internationale de géodésie concernant l'état des cadres de référence géodésique régionaux et la détermination du géoïde en appliquant la gravité absolue et la gravité-satellite, aéroporté et terrestre;

e) Examen de l'état des réseaux géodésiques dans les différents pays et actualisation des informations du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique consultables en ligne;

f) Appui à l'expansion des installations liées au Système de positionnement mondial dans les zones vulnérables aux séismes et tsunamis et vif encouragement aux nations à communiquer rapidement ces données chaque semaine en vue d'une étude scientifique et de la mise en place de systèmes d'alerte communs concernant les événements tectoniques.

### **3. Administration marine**

*La Conférence,*

*Notant* que la majorité des infrastructures de données spatiales et les initiatives cadastrales au niveau national ne portent que sur l'environnement terrestre et que la plupart des pays de la région ont mis en place une vaste juridiction maritime et assument les responsabilités administratives y afférentes,

*Notant également* les obligations imposées aux pays dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer<sup>1</sup> en ce qui concerne l'appui à la gestion de leur environnement marin,

*Soulignant* que l'environnement marin et notamment les zones côtières sont d'une importance critique pour la production vivrière et le développement durable en Asie et en particulier dans les pays insulaires du Pacifique,

---

<sup>1</sup> Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1833, n° 31363.

*Constatant* les résultats de l'Atelier international sur l'administration marine du Groupe de travail 3 relevant du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique, tenu en Malaisie en 2004, qui a recommandé qu'un cadastre marin soit établi en tant qu'outil de gestion décrivant, visualisant et réalisant spatialement les délimitations définies de manière formelle et informelle et les droits, restrictions et responsabilités connexes dans l'environnement marin en tant que couche de données dans une infrastructure de données spatiales sur le milieu marin, permettant de les identifier, administrer et d'y accéder de manière plus efficace,

*Recommande* que :

a) Tous les pays de la région de l'Asie et du Pacifique ayant une juridiction marine et des responsabilités administratives dans ce domaine soient encouragés à inclure la mise au point d'une composante administration marine (y compris une composante cadastre marin) dans une infrastructure de données spatiales couvrant à la fois les juridictions terrestre et marine afin d'assurer un continuum à travers la zone côtière;

b) Le Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique, par l'intermédiaire du Groupe de travail 3, poursuive ses études concernant le cadastre marin, les infrastructures de données spatiales sur le milieu marin et la dimension spatiale de l'administration marine et de la gestion des océans, et encourage notamment les nations membres à achever le modèle de cadastre marin disponible à l'adresse suivante <[www.marineadministration.org](http://www.marineadministration.org)>.

#### **4. Appui à une infrastructure de données spatiales**

*La Conférence,*

*Notant* les dispositions du Programme Action 21<sup>2</sup> et de la Déclaration de Bogor publiée à l'issue de la Réunion interrégionale d'experts des Nations Unies sur le cadastre, tenue à Bogor (Indonésie) du 18 au 22 mars 1996<sup>3</sup>, qui soulignent l'importance d'infrastructures de données spatiales et de systèmes d'administration foncière efficaces au niveau national en tant que facteurs clefs à l'appui du développement durable et de la gestion d'environnement,

*Notant également* les résolutions et les délibérations de la seizième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique et de la huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques concernant la nécessité d'intégrer les fonctions relatives à l'administration foncière, au cadastre et à l'enregistrement des biens fonciers dans les programmes de levés topographiques, dans le contexte d'une stratégie nationale plus vaste pour l'infrastructure de données spatiales,

*Consciente* des avantages et des difficultés que présente l'intégration d'ensembles de données sur l'environnement naturel et bâti (y compris des données

<sup>2</sup> *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et de développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992*, vol. I, résolutions adoptées par la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et Corr.1), résolution 1, annexe II.

<sup>3</sup> Texte disponible à l'adresse <[www.fig.net](http://www.fig.net)>.

juridiques, cadastrales, économiques et démographiques), afin de faire comprendre le monde réel et d'appuyer la prise de décisions aux fins du développement durable,

*Notant* les conclusions de l'atelier de la dix-septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique sur l'intégration des données relatives à l'environnement naturel et bâti, suivant lesquelles cette intégration était un élément important dans la mise au point de solutions techniques, économiques et sociales face aux problèmes du monde réel aux niveaux de l'administration, des entreprises et de la communauté en général; et les infrastructures de données spatiales constituaient un cadre permettant d'appuyer une administration spatialisée à l'appui de stratégies comme une administration en ligne,

*Recommande* que :

a) Les pays membres comprennent mieux et appliquent les principes relatifs à :

i) L'intégration d'ensembles de données sur l'environnement naturel et bâti à l'appui du développement durable;

ii) Une plate-forme spatialisée afin d'appuyer l'intégration des données sur l'environnement naturel et bâti en examinant les questions conceptuelles, institutionnelles, de politique générale, juridiques et techniques connexes;

iii) La mise au point d'infrastructures de données spatiales à l'appui d'une administration spatialisée;

b) Le Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique, par l'intermédiaire, du Groupe de travail 3, pour la période 2006-2009, aide les pays membres à mettre en place ou à modifier leur infrastructure de données spatiales afin d'appuyer le rôle d'une administration dotée de moyens spatiaux en examinant le concept et les questions institutionnelles, techniques, de politique générale, juridiques, socioéconomiques et de capacité connexes.

## **5. Données fondamentales**

*La Conférence,*

*Rappelant* que la région de l'Asie et du Pacifique est une région sujette aux catastrophes, notamment aux séismes et aux tsunamis,

*Rappelant également* qu'il est important de générer des ensembles de données homogènes couvrant toute la région de l'Asie et du Pacifique,

*Notant* le vif intérêt exprimé par les pays participants et les résultats obtenus jusqu'à présent dans le contexte du projet pilote pour la production d'une série de couches de données intégrées pour la zone affectée par les tsunamis,

*Notant également* l'appui résolu fourni au projet pilote par les participants à la onzième réunion du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique, qui s'est tenue à Bali (Indonésie) du 18 au 21 mai 2005, et à la réunion du Conseil d'administration du Comité permanent, tenue à Bandat Seri Begawan (Brunei Darussalam), le 26 novembre 2005,

*Se félicitant* des efforts déployés dans le cadre du projet sur la carte mondiale et du projet du Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique sur les limites administratives du deuxième niveau en ce qui concerne la production d'un ensemble de données mondiales intégrées, y compris pour l'Asie et le Pacifique,

*Soulignant* que l'existence d'ensembles de données fondamentales, comme les divisions administratives nationales, joue un rôle crucial dans l'analyse et la gestion des phénomènes socioéconomiques,

*Notant* que le Gouvernement russe a adopté, en août 2006, le concept de collecte et de développement de données spatiales,

*Recommande* que :

a) Le Groupe de travail 2 du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique sur les données fondamentales régionales, en collaboration avec le Groupe de travail 1 sur la géodésie régionale, développe et améliore le projet pilote susmentionné, en collaboration avec le Comité directeur international pour la cartographie mondiale, le Groupe de travail des Nations Unies sur l'information géographique (projet sur les limites administratives du deuxième niveau) et d'autres initiatives analogues;

b) Le Comité permanent, par l'intermédiaire du Groupe de travail 4 sur le renforcement institutionnel, en collaboration avec le Groupe de travail 2, encourage les efforts visant à renforcer les capacités en matière d'exploitation de données, notamment les programmes de formation établis par l'Institut des levés géographiques financé par l'Agence japonaise de coopération internationale;

c) Le Comité permanent encourage une étroite collaboration entre son Groupe de travail 2 et le Comité technique 211 de l'Organisation internationale de normalisation en ce qui concerne la mise au point d'un profil standard des métadonnées ISO pour l'Asie et le Pacifique;

d) Les pays de la région de l'Asie et du Pacifique, notamment par le biais de leurs organismes cartographiques nationaux et avec l'aide du Comité permanent, appuient le projet sur les limites administratives du deuxième niveau et participent activement à son exécution, ainsi qu'au projet de cartographie mondiale, et tirent pleinement avantage de la participation à ces deux projets en ce qui concerne le renforcement des capacités, afin de faciliter la mise en place d'infrastructures nationales et régionales de données spatiales dans la région;

e) Les pays de la région de l'Asie et du Pacifique poursuivent leurs efforts afin de mettre en place et d'appuyer des bases de données nationales sur la géo-information et des infrastructures de données spatiales, et mènent cette activité de la manière la plus efficace, en évitant les doubles emplois.

## **6. Infrastructure de données spatiales du Timor-Leste**

*La Conférence,*

*Notant* les efforts positifs et distincts déployés par le Gouvernement du Timor-Leste et le Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat de l'ONU afin d'exploiter des informations géographiques et de mettre en place une structure de données spatiales au Timor-Leste,

*Notant également* entrepris par le Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique afin d'établir une infrastructure de données spatiales au niveau régional et de mettre au point des ensembles de données multinationaux, et ceux poursuivis au niveau international afin d'améliorer la base de connaissances sur les informations géographiques au Timor-Leste,

*Recommande* que le Gouvernement du Timor-Leste, les pays membres du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes de l'information géographique pour l'Asie et le Pacifique, le Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat de l'ONU et d'autres entités internationales collaborent, selon que de besoin, à la mise au point d'une infrastructure de données spatiales afin de maximiser sa valeur.

## **7. Dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique**

*La Conférence,*

*Notant* les progrès accomplis dans les travaux sur les infrastructures de données spatiales aux niveaux national, régional et mondial par les États Membres de l'Organisation des Nations Unies,

*Notant également* le rôle essentiel qu'y jouent l'actuelle Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique et le Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique,

*Notant par ailleurs* que le Comité permanent a été créé en 1994, conformément à la résolution 16 adoptée par la treizième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique tenue à Beijing<sup>4</sup>,

*Notant* que le Comité permanent a exprimé le souhait de tenir sa réunion en conjonction avec la dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique,

*Soulignant* la nécessité de poursuivre cet important travail,

*Recommande* au Conseil économique et social de convoquer en 2009 la dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.

---

<sup>4</sup> *Treizième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, Beijing, 9-18 mai 1994*, vol. I, *rapport de la Conférence* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.94.I.19, chap. VI, sect. B.

## Annexe I

### **Ordre du jour provisoire de la dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique**

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection du Président et des autres membres du bureau de la Conférence.
3. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation :
  - a) Adoption du règlement intérieur;  
**Documentation :**  
Règlement intérieur provisoire de la Conférence;
  - b) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux;  
**Documentation :**  
Ordre du jour provisoire annoté et organisation des travaux proposée;
  - c) Constitution de commissions techniques et élection du président de chaque commission;
  - d) Vérification des pouvoirs des représentants à la Conférence.
4. Objectifs de la Conférence.
5. Rapport du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique.  
**Documentation :**  
Rapport du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique sur les activités qu'ils a menées depuis la dix-septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.
6. Rapport sur l'application des résolutions adoptées à la dix-septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.  
**Documentation :**  
Rapport sur l'application des résolutions adoptées à la dix-septième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.
7. Documents de séance :
  - a) Rapports de pays;
  - b) Communications sollicitées sur les réalisations et les évolutions en matière d'information géographique et portant sur des questions d'ordre national, régional et mondial, y compris :

- i) Les questions de stratégie, de politique générale, économiques et institutionnelles;
  - ii) L'infrastructure de données spatiales et une administration spatialisée;
  - iii) La collecte, la gestion et la diffusion de données géospatiales;
  - iv) Les meilleures pratiques et leurs applications;
  - v) La gestion des catastrophes.
8. Rapports des commissions techniques de la Conférence.
9. Ordre du jour provisoire de la dix-neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.

**Documentation :**

Ordre du jour provisoire de la dix-neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.

10. Adoption du rapport de la dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.

**Documentation :**

Projet de rapport de la dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.

## Annexe II

### Liste des documents

<i>Cote</i>	<i>Titre/pays</i>
E/CONF.97/1	Ordre du jour provisoire annoté et organisation proposée des travaux
E/CONF.97/2	Règlement intérieur provisoire
E/CONF.97/INF.1	Note sur la documentation destinées à la Conférence : note du Secrétariat
E/CONF.97/INF.2	Liste provisoire des documents
E/CONF.97/INF.3	Liste des participants
E/CONF.97/3	Rapport du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique
E/CONF.97/3/Add.1	Rapport du Groupe de travail n° 1 du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique : géodésie régionale
E/CONF.97/3/Add.2	Rapport du Groupe de travail n° 2 du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique : données fondamentales à l'échelon régional
E/CONF.97/3/Add.3	Rapport du Groupe de travail n° 3 du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique : cadastre
E/CONF.97/3/Add.4	Rapport du Groupe de travail n° 4 du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique : renforcement institutionnel
E/CONF.97/4	Rapport sur les mesures prises pour donner suite aux résolutions de la seizième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique
E/CONF.97/5/CRP.1	Rapport de pays sur les activités cartographiques de la Thaïlande (soumis par la Thaïlande)
E/CONF.97/5/CRP.2	Problèmes rencontrés et expérience acquise en matière de géodésie et de cartographie (soumis par le Malawi)
E/CONF.97/5/CRP.3	Politiques du Japon en matière de systèmes d'information géographique et activités entreprises par le Bureau de planification nationale et régionale du Ministère des terres, de l'infrastructure et des transports (soumis par le Japon)

<i>Cote</i>	<i>Titre/pays</i>
E/CONF.97/5/CRP.4	Rapport de pays sur les activités cartographiques du Japon 2003-2006 (soumis par le Japon)
E/CONF.97/5/CRP.5	Détection des déformations crustales causées par le séisme survenu dans le nord du Pakistan au moyen de données satellite (soumis par le Japon)
E/CONF.97/5/CRP.6	Promotion du projet cartographique mondial (soumis par le Japon)
E/CONF.97/5/CRP.7	Coopération technique en matière de géodésie et de cartographie (soumis par le Japon)
E/CONF.97/5/CRP.8	Carte électronique officielle de navigation des détroits de Malaga et de Singapour (soumis par le Japon)
E/CONF.97/5/CRP.9	Rapport de pays sur les activités cartographiques de Singapour, 2003-2005 (soumis par Singapour)
E/CONF.97/5/CRP.10	Géodésie et cartographie au Népal (soumis par le Népal)
E/CONF.97/5/CRP.11	Géodésie et cartographie au niveau national (soumis par l'Australie)
E/CONF.97/5/CRP.12	Rapport national de Chypre (soumis par Chypre)
E/CONF.97/5/CRP.13	Géodésie et cartographie au Sri Lanka (soumis par Sri Lanka)
E/CONF.97/5/CRP.14	Géodésie et cartographie aux Philippines (soumis par les Philippines)
E/CONF.97/6/IP.1-IP.48	Communications <sup>a</sup>

<sup>a</sup> La liste complète des communications dont la Conférence était saisie a été publiée dans le document E/CONF.97/INF.2, disponible à l'adresse : <<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/17thunrccapdocuments.htm>>.

## Annexe III

### Liste des participants<sup>a</sup>

#### A États Membres des Nations Unies

Allemagne, Australie, Bangladesh, Brunéi Darussalam, Cambodge, Canada, Chine, Chypre, Émirats arabes unis, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamaïque, Japon, Jordanie, Malaisie, Népal, Nouvelle-Zélande, Oman, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Viet Nam

#### B. États non membres

Saint-Siège

#### C. Institutions spécialisées et autres entités

Bureau de la coordination des affaires humanitaires, Organisation de l'aviation civile internationale, Organisation mondiale de la santé, Programme alimentaire mondial

#### D. Organisations scientifiques internationales

Association cartographique internationale, Association pour l'infrastructure mondiale de données spatiales (GSDI), Comité directeur international de la cartographie mondiale, Fédération internationale des géomètres (FIG), ISO/TC 211, Société internationale de photogrammétrie et de télédétection,

#### E. Orateurs invités

---

<sup>a</sup> La liste complète des participants, y compris les orateurs invités, a été publiée dans le document E/CONF.97/INF.3 disponible à l'adresse <<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/17thunrccapdocuments.htm>>.

